



Genève, le 27 mai 2016
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint

Création de l'Association suisse des métiers d'art (ASMA)

La Ville et le canton de Genève, représentés par Sami Kanaan, conseiller administratif, et Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat ; le canton de Vaud, représenté par Anne-Catherine Lyon et Pascal Broulis ; le canton du Jura, représenté par Martial Courtet, et le canton de Neuchâtel, par Monika Maire-Hefti, conseillères et conseillers d'Etat, s'engagent aujourd'hui à soutenir le secteur de l'artisanat d'art en créant l'Association suisse des métiers d'art (ASMA). Cette démarche vise à renforcer la coordination des Journées européennes des métiers d'art (JEMA) en Suisse et à préserver et promouvoir ces professions sur le plan national. (...)

Télécharger la version pdf pour lire le communiqué dans son intégralité